

Table ronde : la formation en EPS des professeurs d'école

Yvan MOULIN

Conséquences pour l'EPS des réformes récentes :

On peut dire sans exagérer que l'évolution du concours dans cette décennie est catastrophique pour l'EPS

1) Le concours

La marginalisation de l'EPS dans le concours continue. Il n'y a pas si longtemps les candidats au CRPE avaient une épreuve de natation conséquente, une épreuve physique choisie parmi 5 APSA ce qui permettait un vrai choix et un oral sur document pédagogique qui revêtait un aspect professionnel indéniable.

Suppression pure et simple de l'épreuve de natation au profit d'une attestation dont le sérieux est discutable

Réduction du nombre d'épreuves physique au choix jusqu'à arriver à ce non choix entre danse et 1500m

Contenu de l'oral de plus en plus artificiel avec une partie quasi récitée par ceux qui ont assidument préparé l'épreuve et une deuxième partie ultra rapide.

La dernière réforme accentue encore cette marginalisation. L'EPS devient optionnelle et se trouve intégrées dans la deuxième partie d'un oral portant sur l'enseignement des mathématiques

Le barème proposé à l'épreuve devient indigent.

On assiste probablement à ce qui s'est passé pour les IUFM : on organise la décrédibilisations du concours pour pouvoir mieux le supprimer

2) L'EPS dans les maquettes de masters

Dans leur conception les masters ont été fortement influencés par cette évolution :

- division par deux ou trois du temps de formation qui de plus est absorbé par la préparation du concours
- Beaucoup moins de temps en responsabilité, c'est beaucoup moins de temps pour se rassurer sur sa capacité à enseigner l'EPS si tant est qu'on y est confronté car sur semaines de classe selon l'organisation de l'école, on peut tout à fait y échapper.
- Beaucoup moins de suivi en classe (à Grenoble on est passé de 4 à 6 visites aux PE2 dans trois classes différentes à une visite sur un des deux stages de 48h après un long travail de persuasion des collègues des universités). En EPS comme pour le reste c'est autant d'occasions en moins de réfléchir et d'analyser avec une tierce personne son intervention.

Il y a à convaincre dans les universités aussi que faire en sorte que des élèves apprennent à l'école est très complexe et ne peut se décréter dans des cours magistraux. Il faut donc des formes de travaux diverses, des expériences grandeurs nature, des analyses d'expériences,...

3) La formation des PES

Au regard de la PE2 le temps de formation est évidemment ridicule. Sur Grenoble la commande rectorale gratifie royalement les stagiaires de 6h de travail sur l'enseignement de l'EPS (nous avons pris le parti d'en rire) et impose les activités aquatiques : pourquoi, on ne sait pas. Aucun argument sinon que par des bruits de couloirs nous savons que dans une circonscription de l'académie un IEN précis était près du recteur le jour de la rédaction de la commande aux universités et que cet IEN a dans sa circo un projet précis en natation...

Devant ce constat doit-on désespérer ?

Si les EPSLIADES ont un intérêt c'est dans notre renforcement mutuel pour être plus en position offensive avec des arguments et des propositions construites.

Y –t-il des évolutions positives possibles dans ce contexte ?

1) Le concours

- Des APSA au concours ayant du sens pour de jeunes adultes non sportifs à priori et à mêmes de réconcilier ceux qui ont besoin de l'être avec la pratique physique (le 1500m est à l'opposé de cela)
- Un poids de l'EPS dans le concours permettant à ceux qui excellent dans les APS de faire valoir leurs compétences. C'est important par rapport à la reconnaissance des APSA comme un élément fondamental de la culture comme de l'éducation physique des jeunes enfants. Je pense qu'il y a aussi du symbolique dans le fait que l'excellence en matière de pratique et de connaissance des activités physiques puisse aider à la réussite du concours.
- un oral qui évite cet exposé qui n'a plus des sens (surtout avec le barème actuel) mais qui partirait d'une pratique physique précise du candidat pour l'amener sur le terrain d'autres APSA (selon un programme relativement restreint) et de l'EPS en général à l'école.

2) Des horaires significatifs dans les masters en convaincant les collègues des universités que :

- Même si la quantité d'heures en formation n'est pas une donnée suffisante, elle est néanmoins nécessaire. Pour cela, il faut convaincre que l'éducation physique est fondamentale dans l'évolution d'un enfant mais aussi que l'EPS est une voie originale dans les apprentissages qu'ils relèvent de la motricité ou non. Avec des disciplines comme les arts, la technologie,... l'EPS permet des apprentissages passant par le sensible, le concret,... Se priver de l'apport de ces disciplines c'est écarter des apprentissages les enfants qui ont pas besoin de support concret pour apprendre.
- Un travail sur les aspects interdisciplinaires plus important est nécessaire. Il faut là convaincre que faire de l'interdisciplinaire n'est pas contradictoire avec la qualité des contenus enseignés au plan des disciplines . Y compris à la FSU on souffre d'un passé où une pratique démagogique de l'interdisciplinarité a fait perdre leur âme aux disciplines scolaires. Les positions que l'on tient souvent opposant la qualité des apprentissages disciplinaires à la « bouillie stérile » de l'interdisciplinarité doit être dépassé. Je crois au contraire que fédérer plusieurs disciplines scolaires au service d'un projet d'apprentissage impose une qualité des contenus et une maîtrise didactique extrêmement importante. Si on est convaincu de cela *les conséquences en matière de qualité de formation disciplinaires sont fortes*

Il est difficile de convaincre des gens qui ont une approche très pointue des disciplines universitaires. Contrairement à ce que nous a toujours dit mon directeur à Grenoble je pense que parmi les enseignants chercheurs beaucoup peuvent être convaincus pour peu que localement on arrive à construire des relations de confiance et de respect.

- Des horaires à géométrie variable dans les maquettes de master permettant d'approfondir certains domaines disciplinaires de l'école comme l'EPS entre autre. C'est un vieux débat qui avait conduit à l'instauration de dominantes de formation voici quelques années. La polyvalence intégrale est plus que jamais difficile à tenir en cycle 3 et le concours et les maquettes actuelles ne vont pas améliorer cela. *Il ne faut donc pas lâcher cet aspect de la formation d'autant que nous avons des arguments : l'analyse de ce dispositif avait été très positive.*
- 3) Un renforcement de la formation en première année du métier. Nous venons à Grenoble de finir la formation des PES. En tout et pour tout 4 semaines de stage assurés à 80% par l'université donc l'IUFM. On constate comme prévu que l'entrée dans le métier de nos nouveaux collègues est une catastrophe, ce n'est un secret pour personne. Ils ont des besoins en début d'année évidemment mais aussi en milieu d'année mais aussi en fin d'année. Selon les périodes les contenus de formations seraient différents mais tout aussi importants en octobre qu'en mars qu'en juin.

Il faudrait donc à minima trois au quatre périodes de stage étalées sur l'année avec une commande spécifique pour chacune des ces périodes et des compositions de stages différentes. Il faut absolument imposer des temps de formations conséquents proches du mi temps, répartis dans la première année de métier. Les commandes rectorales aux universités doivent se construire dans un dialogue entre l'employeur certes, mais aussi les acteurs de la formation et ceux qui la suivent : de ces trois partis aucun ne peut avoir raison tout seul.

- 4) De la FC intégrant l'EPS à la hauteur qui doit être la sienne : 3^{ème} discipline sur plan des horaires de l'école et parent pauvre voire absente des plans de formation départementaux des IA de plus en plus déconcentrés dans les circonscriptions d'ailleurs.

On dirait que le fait que des intervenants extérieurs assurent un certain nombre d'heures dans la semaine dispense de formation dans la discipline. Les heures sont assurées donc on se moque des contenus et de la relation avec le travail du titulaire de la classe. Penser qu'on peut remplacer l'EPS par le sport l'après midi montre bien que c'est une logique du paraître qui mobilise nos décideurs et non une logique éducative.

Il faut faire pression sur nos directeurs ou nos responsables locaux qui lorsqu'ils ont une place dans les conseils départementaux de formation doivent intervenir aussi dans ce sens.

- 5) Un dernier aspect : des CAFIPEMF intégrant aussi la discipline EPS à sa juste hauteur tant dans les contenus des jurys que dans les thématiques des épreuves (leçon, analyse de leçon, mémoire). C'est important à l'heure où la suppression des CPC EPS est de plus en plus une réalité.

Lorsque nous sommes présents dans les jurys il est important de tenir toute notre place mais si parfois c'est un peu tendu avec les IEN présidents de jury. Évidemment il faut faire pression sur les responsables pour que l'EPS soit présente dans le contenu des séances, les mémoires et que nous soyons présents dans les jurys.